


Livret de l'étudiant "sortant" : la mobilité internationale

Périodes d'études, de stages, participation à des échanges de jeunes, d'étudiants en travail social, semaines de formation à l'international.



La certification a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATIONS
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE





Le Travail social est une pratique professionnelle et une discipline. Il promeut le changement et le développement social, la cohésion sociale, le pouvoir d’agir et la libération des personnes. Les principes de justice sociale, de droit de la personne, de responsabilité sociale collective et de respect des diversités, sont au cœur du travail social. Etayé par les théories du travail social, des sciences sociales, des sciences humaines et des connaissances autochtones, le travail social encourage les personnes et les structures à relever les défis de la vie et agit pour améliorer le bien-être de tous.

Définition internationale du travail social approuvée par l’assemblée générale de l’IASSW le 10 Juillet 2014 Melbourne.

Sommaire



Partir à l'étranger, pourquoi?	0	Le retour	15
Partir à l'étranger, comment?	5	Focus budget	16
Partir ailleurs...	0	Focus administratif	17
Où, me direz-vous?	6	Vos engagements	18
Protocole pour un stage à l'étranger	0	Voyage d'études	19
Critères d'éligibilité	8	Semaines de formation internationales	20
Pendant la mobilité	0		0

***Avant de penser à construire ou participer à un projet de stage à l'étranger,
n'oubliez pas que nous accueillons (Vous accueillez !)
des étudiants en mobilité à l'IRTS PACA Corse que vous croiserez en cours.***

Merci de mettre en pratique la notion d'accueil





Partir à l'étranger, pourquoi ?

Partir à l'étranger constitue une expérience de formation et personnelle unique.

Le stage, en particulier, est une période temporaire de mise en situation professionnelle avec attribution d'ECTS ou toute autre forme de reconnaissance des acquis d'apprentissage. C'est l'occasion de mettre en pratique les connaissances acquises, d'en acquérir de nouvelles que vous pourrez valoriser dans vos écrits de certification, dans votre CV, dans des entretiens de recrutement.

Pour les étudiants, le développement des compétences linguistiques, interculturelles et professionnelles favorisent une meilleure insertion sur le marché du travail français et européen, une réelle plus-value sur un CV.

Les métiers du social font appel à des capacités d'adaptation, de lecture et d'analyse des contextes politiques d'intervention; ils sollicitent des croisements de pratiques et de références, des appétences pour les projets, les rencontres.

Ils demandent aussi des déplacements de ses représentations et/ou certitudes, de l'imagination et de la créativité à foison...

Penser, élaborer et vivre un projet de mobilité à l'étranger participe à tout cela.

Le tuteur de stage : il est chargé de vous accueillir et de vous accompagner tout au long du stage. Il est garant du respect des objectifs pédagogiques négociés en amont.



Partir à l'étranger, comment ?

Vous suivez une formation qui relève de l'enseignement supérieur et à ce titre, vous pouvez bénéficier du **programme Européen ERASMUS +**, pour effectuer une partie de vos études (théorique ou pratique) dans un des pays concernés par ce programme.

Partir en Europe grâce au programme ERASMUS +

Les États membres de l'UE participent pleinement à toutes les actions du programme Erasmus+. En outre, conformément à l'article 19 du règlement Erasmus+, les pays tiers suivants sont associés au programme:

- les membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE) qui sont membres de l'Espace économique européen (EEE): la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein;
- les pays en voie d'adhésion, les pays candidats et les candidats potentiels: République de Macédoine du Nord, République de Turquie et République de Serbie.



Erasmus+



La mobilité peut s'effectuer dans un pays du programme ERASMUS +, les pays sont répartis **dans 3 groupes** selon le coût de la vie.

Le montant de la bourse dépend du groupe dont le pays fait partie.

- **1er Groupe** : Pays où le coût de la vie est plus important (Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède). 348 à 674€/mois pour les études ; 498 à 824€/mois pour les stages.
- **2ème Groupe** : Pays où le coût de la vie est moyen (Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal). 292 à 606€/mois pour les études ; 442 à 756€/mois pour les stages.
- **3ème Groupe** : Pays où le coût de la vie est moins élevé (Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Turquie). 225 à 550€ pour les études ; 375 à 750€/mois pour les stages.



Partir ailleurs

De plus, le Conseil Régional Sud PACA propose un **P**rogramme **R**égional d'**A**ide à la **M**obilité **E**tudiante, **PRAME**, qui s'adresse aux étudiants inscrits dans les établissements régionaux d'enseignement supérieur qui effectuent un stage à l'étranger dans le cadre de leur cursus de formation.

Il se concrétise par une bourse, indépendante de la bourse sur critères sociaux (donc cumulable), accessible à tous les étudiants en formation initiale qui remplissent les critères suivants :

- étudiants ayant validé un diplôme de niveau IV
- étudiants inscrits en formation initiale et qui préparent une formation supérieure au niveau IV, agréée / autorisée par le Conseil Régional Sud PACA
- le stage, d'une durée minimum de 3 semaines, doit être intégré dans le cursus de formation
- les étudiants de nationalité étrangère ne peuvent pas bénéficier d'une bourse pour un stage effectué dans le pays dont ils ont la nationalité
- l'attribution des bourses de stage s'effectuera notamment sur le critère du QF (le quotient familial de l'étudiant ne devant pas excéder 24 000 €) et dans la limite du budget dédié à ce dispositif



Où, me direz-vous ?

En théorie partout ...

Mais cela dépend de vos objectifs bien sûr (ce sont les compétences et les connaissances que vous voulez acquérir qui sont au centre de ce projet, pas le climat du pays d'accueil), de votre niveau de langue si le pays n'est pas francophone, de votre budget, de votre santé, etc ...

La recherche du terrain de stage est propre à chaque pays; pour certains, nous avons déjà des accords et cela doit passer par Marie-Pierre Nazon. Pour d'autres, vous serez complètement autonomes et pour d'autres encore, vous pourrez vous appuyer sur des coordonnées transmises par Marie-Pierre Nazon ou contenues dans les fiches mobilités laissées par les «anciens partants».

Nous vous expliquerons tout cela plus en détails lors de notre rencontre.

La durée : 8 semaines ! Cette durée peut être réexaminée en fonction du projet de chacun(e).

Vous devez consulter le site officiel www.diplomatie.gouv : l'IRTS PACA Corse autorise seulement les départs vers les zones vertes et jaunes.





Protocole pour un stage à l'étranger

Les informations qui suivent concernent principalement les projets de stage qui sont très majoritairement présentés par les étudiants, étant donnée l'importance des périodes pratiques dans les formations en travail social. La plupart des étapes sont communes aux projets de mobilités d'étude.

Penser un projet : dès les premières semaines de votre entrée à l'IRTS PACA Corse, la responsable des mobilités, Marie-Pierre NAZON vous présentera le cadre général de ces possibilités, ainsi que les ressources disponibles en lien avec le centre de documentation, qui pourront vous permettre d'envisager un projet de mobilité internationale.

Audrey PEREZ, documentaliste, vous sera d'une aide précieuse.

Les départs ne se font qu'en 2ème année, vous aurez donc une année pour passer de l'idée au projet...

Chaque filière de formation ensuite, propose différentes modalités d'accompagnement à l'élaboration de ce projet : module optionnel, entretiens individuels, collectifs.

Nous mettrons à votre disposition toutes les informations nécessaires pour trouver votre stage : noms des partenaires, fiches stages et coordonnées de nos anciens étudiants, personnes ressources, sites web

A cette occasion, nous vous présentons les ressources disponibles pour amorcer la construction de votre projet : fiches mobilités d'anciens étudiants, partenaires institutionnels à l'étranger, ressources documentaires et numériques.



Vous devrez tenir informée par mail et à l'occasion de rendez-vous, la responsable des mobilités et vos responsables de promotion, de l'avancée de votre projet.

A la fin du semestre 2 (à date précise), vous enverrez votre projet écrit aux formateurs que nous vous indiquerons puis vous le leur présenterez à l'oral. Nous évaluerons alors à la fois la pertinence de votre projet au vu des objectifs de la formation dans laquelle vous êtes inscrit, des conditions de réalisation et de l'impact que ce départ peut avoir sur votre parcours de formation. L'avis de votre formateur d'analyses des pratiques/référent stage/responsable d'année (différent selon votre formation) est requis et le déroulement de la première année est un élément que nous prenons aussi en compte (absences, évaluations de stage, etc).

Nous vous informerons ensuite de la décision de l'équipe pédagogique et éventuellement sur la suite administrative que vous devrez entreprendre : demande de bourse, assurance, signature de convention...

Vos référents pédagogiques sont les responsables de votre promotion : vous pouvez les interpeller pour toutes les questions pédagogiques.



Critères d'éligibilité ?

Vous pourrez présenter un projet de stage à l'étranger **si** :

- vous avez validé vos semestres 1,2 et 3
- le niveau de langue du pays d'accueil est suffisant
- votre référent de promotion émet un avis positif
- votre projet de mobilité est validé par la commission pédagogique

Bourse ERASMUS

Pour bénéficier d'une bourse Erasmus +, vous devrez renseigner le kit Erasmus que vous fera parvenir l'Assistante administrative).

Le montant de la bourse vous sera communiqué dès que nous aurons saisi les informations nécessaires.

Bourse PRAME

Le dossier de demande de bourse PRAME est accessible via la plateforme dédiée (du Conseil Régional Sud PACA) dont **vous recevrez le lien de connexion au moment opportun.**

Le montant de la bourse PRAME :

- 125 € par semaine de stage effectué à l'étranger
- Un forfait supplémentaire de 400 € peut être attribué aux étudiants en situation d'handicap avéré
- Un forfait complémentaire de 200 € peut être alloué pour les frais générés par les visas sur production de justificatifs



Dans un premier temps, Marie-Pierre Nazon est votre principale interlocutrice pour toutes les questions d'amorce, pour passer de l'idée à la construction de votre projet...

mp-nazon@irts-pacacorse.com





Pendant la mobilité

Votre responsable de promotion et la responsable des mobilités resteront en lien par mail, téléphone ou Whatsapp tout au long de votre absence. Nous pouvons désigner des « parrains » au sein de votre promotion qui seront chargés de veiller à ce que les informations et documents importants qui circulent pendant votre absence, vous soient remis. Selon les pays, nous pouvons demander à un partenaire d'effectuer une visite de stage.

C'est un stage qui s'inscrit dans un parcours de professionnalisation et vous êtes en formation à l'IRTS PACA Corse. C'est parce que vous serez éloignés géographiquement que vous devez rester en lien avec nous, institut de formation.

Vous devrez communiquer régulièrement avec nous par mail, partager vos interrogations, vos surprises, vos pratiques, vos avancées. C'est dans l'échange, l'écriture que se tricotent les savoirs et comme vous le savez, la communication est au cœur de votre métier.





Le retour

Période charnière entre deux «mondes », les premiers jours sont souvent déstabilisants. Selon votre situation et la période, on vous proposera des temps de rencontre en individuel et/ou en collectif.

Selon que vous ayez perçu une bourse Erasmus + ou PRAME, vous aurez quelques démarches à suivre pour finaliser votre dossier (attestation de retour, rapport de stage,...).





Focus budget

La bourse ERASMUS est versée à l'IRTS PACA Corse par l'agence européenne ERASMUS. Nous avons l'obligation de vous verser 80 % de la bourse avant votre départ et 20% au retour après avoir renseigné un rapport d'évaluation.

Comme indiqué page 7, le montant des bourses varie en fonction de plusieurs critères que vous trouverez dans le guide du programme ERASMUS

[\(Projets de mobilité pour les étudiants et le personnel de l'enseignement supérieur ERASMUS +\)](#)

La bourse PRAME vous est versée directement par le Conseil Régional Sud PACA. Elle peut être reçue avant, pendant ou après votre retour. Votre budget doit prendre en compte cet aspect car vous devrez peut-être faire l'avance.

Pour les apprentis : il existe une aide financière supplémentaire attribuée par [le GIAPATS](#).

C'est l'IRTS PACA Corse (Marie-Pierre Nazon) qui présente votre projet de mobilité devant le comité de sélection de la Région sud PACA. A l'issue de ce comité, nous savons immédiatement si le projet est validé et le montant de la bourse attribuée.

La gratification prévue dans la loi française ne s'applique pas au cadre légal du pays d'accueil, sauf si sa propre législation prévoit elle aussi des dispositions.



Focus administratif

Evidemment, vous aurez différents documents à renseigner (demande de bourse, rapport de stage succinct à l'intention du financeur, convention de stage).

Nous nous assurerons que les aspects liés aux assurances soient bien respectés (carte européenne d'assurance maladie CEAM, assurance rapatriement etc).

Attention de bien vous renseigner sur les pays européens qui appliquent entre eux les règles de coordination des régimes de Sécurité Sociale (donc l'utilisation de la

CEAM). En cas des difficultés linguistiques, vous pourrez vous procurer la liste des médecins parlant français auprès des consulats ou ambassades (de France dans le

pays d'accueil).

Pour ce qui concerne les règles et modalités de prise en charge des soins selon les

pays, voir le : [Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale \(cleiss.fr\)](http://cleiss.fr)

Dans tous les cas, rapprochez-vous de votre mutuelle santé pour vérifier les conditions de votre prise en charge dite «couverture mobilité» !

Il est obligatoire de posséder une couverture d'assurance valide et suffisante lors de sa mobilité à l'étranger. Il est de la responsabilité de chacun de bien en comprendre la teneur ainsi que les limitations. Attention aux graves problèmes financiers qui pourraient en découler si ce point est négligé.

Evidemment, puisque vous serez loin, vous serez dispensés des regroupements



à Ressource utile !

L'IRTS PACA Corse mais vous ne serez pas comptés comme absents puisque [Guide des stages étudiants - Informations pratiques - Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation \(enseignementsup-etes.gouv.fr\)](http://enseignementsup-etes.gouv.fr) en formation, mais d'une autre manière....



Vos engagements

- Respecter les délais de remise des différents documents : nous nous réservons le droit d'annuler votre projet si ce manquement met en difficulté les personnes qui sont chargés du suivi administratif de votre dossier
- COMMUNIQUER !!! avant, pendant et après
- Remplir à votre retour la fiche mobilité à remettre à Audrey Perez, afin d'alimenter nos ressources documentaires pour les futurs partants
- Assister aux temps de débriefing de retour

Les nôtresVous accompagner au mieux pour que cette expérience soit unique et au service de votre professionnalisation...



Voyage d'études

Nous assurons une veille sur les dispositifs qui permettent de financer des voyages d'études.

Notre projet est de proposer différentes modalités d'expériences à l'international pour impliquer les étudiants de l'ensemble des filières.

L'OFAJ, l'OFQJ et le programme ERASMUS + Jeunesse offrent des opportunités intéressantes.





Semaines de formation internationales : favoriser la rencontre et les échanges entre les hommes, les peuples et les cultures.

Grâce à un partenariat avec [Eurasianet](#), [Hors-Pistes](#), et [Une terre culturelle](#), nous vous proposerons **2 à 3 fois par an**, des **semaines de formation internationales sur des thématiques originales** (la tolérance, la résolution des conflits, l'approche interculturelle, la démocratie...). Ces formations d'une semaine, se déroulent en France ou à l'étranger et réunissent des jeunes, étudiants et professionnels de plusieurs pays.

C'est une magnifique occasion de se former hors des cadres traditionnels.

Ces propositions ainsi que les modalités de participation vous seront adressées via votre adresse mail. La prise en charge financière est assurée par l'IRTS PACA Corse mais une participation de 100 euros (payable en plusieurs fois si nécessaire) vous sera demandée.

Il faudra que vous soyez attentifs au délai dans lequel vous devrez vous inscrire et aux conditions indispensables au voyage (passeport, carte d'identité, etc).



Si la semaine se déroule sur une semaine de cours, vous en serez dispensé et ne serez pas marqué absent (puisque vous serez en formation mais dans un autre lieu). Si la semaine se déroule sur une semaine de stage, vous devrez voir avec le terrain comment la rattraper. Si vous en êtes en cours d'emploi, vous verrez directement avec votre employeur.

Les 100€ de participation comprennent le voyage (quelle que soit la destination même si c'est en France), l'hébergement et la nourriture. Pour que ces semaines soient bien un partage de connaissances "à l'international", elles accueillent des jeunes de différents pays, donc il n'y a que de 3 à 5 places pour les étudiants de l'IRTS PACA Corse.

Tout le monde peut s'inscrire après avoir vérifié que toutes les conditions pratiques sont réunies.

Un tirage au sort aura lieu si les volontaires sont plus nombreux que les places disponibles.